RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MARS 2023

L'an ***deux mil vingt-trois,*** le vingt-trois mars à **vingt heures**,
Le Conseil municipal de la Commune de **Saint-Rémy** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de ***Madame MAILLARD Élisabeth, Maire.***

Date de convocation du Conseil municipal : **le 16 mars 2023**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PELTIER Jacky, Mme MONGET Élisabeth, M. BAILLET Éric, M. GUILLOTEAU Régis, M. VERDON Laurent, Mme GIROIRE Anita, M. RENOUX Stéphane, Mme ROBERT Laurence, Mme SAVIEUX Danielle, M. VIVIER Luc.

ABSENTS EXCUSÉS **:** Mme MASSÉ Jackie, Mme MAUDUIT Sylvie, Mme CANOINE Justine, M. SOULET Aurélien.

POUVOIRS : Mme MASSÉ Jackie donne pouvoir à Mme MAILLARD Élisabeth, Mme MAUDUIT Sylvie donne pouvoir à M. BAILLET Éric, Mme CANOINE Justine donne pouvoir à Mme SAVIEUX Danielle.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme ROBERT Laurence.

=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=

Madame le Maire demande à l'assemblée s'il y a des observations concernant le procès-verbal de la réunion du 23 février 2023. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents. Le procès-verbal est visé par Madame le Maire et le secrétaire de séance.

=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=

L'ordre du Jour est le suivant :

Ordre du jour

🗁 ***Délibérations :***

-Vote des comptes administratifs et de gestion - exercice 2022 (budget principal de la Commune, budgets annexes Logements et Lotissement)
-Affectation des résultats 2022 (budget principal de la Commune, budgets annexes Logements et Lotissement)
-Vote des taxes
-Vote des budgets primitifs 2023 (budget principal de la Commune, budgets annexes Logements et Lotissement) – Autorisation à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
-Participation OPAH 2023/28 (Subvention auprès des propriétaires bailleurs)

🗁 ***Dates à fixer :***

- *Réunion d'adjoints :*
  - *03 avril 2023*
  - *17 avril 2023*

- *Commission Affaires scolaires*
- *Commission Aménagement du Territoire*
- *Commission Info-Com*

🗁 ***Questions diverses :***

DÉLIBERATIONS

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION - EXERCICE 2022 (BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE, BUDGETS ANNEXES LOGEMENTS ET LOTISSEMENT)

Les comptes administratifs et de gestion 2022 du budget principal de la Commune et des budgets annexes des Logements et Lotissement sont proposés aux votes.

Approbation des comptes de gestion 2022 du budget principal de la Commune et des budgets annexes des Logements et Lotissement :

COMMUNE

13100 - SAINT-REMY — Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	279 402,65	941 745,23	1 221 147,88
Titres de recette émis (b)	57 118,72	838 075,81	895 194,53
Réductions de titres (c)	956,76	680,15	1 636,91
Recettes nettes (d = b - c)	56 161,96	837 395,66	893 557,62
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	279 402,65	941 745,23	1 221 147,88
Mandats émis (f)	147 933,05	783 981,57	931 914,62
Annulations de mandats (g)		7 397,22	7 397,22
Depenses nettes (h = f - g)	147 933,05	776 584,35	924 517,40
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		60 811,31	
(h - d) Déficit	91 771,09		30 959,78

LOGEMENTS

13101 - LOGTS LOC ET SOCIAUX-ST-REMY — Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	53 464,68	59 922,55	113 387,23
Titres de recette émis (b)	28 664,86	58 776,00	87 440,86
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	28 664,86	58 776,00	87 440,86
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	53 464,68	59 922,55	113 387,23
Mandats émis (f)	29 806,45	33 651,00	63 457,45
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	29 806,45	33 651,00	63 457,45
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		25 125,00	23 983,41
(h - d) Déficit	1 141,59		

LOTISSEMENT

13102 - LOT CLOS L'EPINERAIE-ST-REMY — Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	425 000,00	425 000,00	850 000,00
Titres de recette émis (b)		17 336,23	17 336,23
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		17 336,23	17 336,23
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	425 000,00	425 000,00	850 000,00
Mandats émis (f)	17 336,23	22 976,23	40 312,46
Annulations de mandats (g)		5 640,00	5 640,00
Depenses nettes (h = f - g)	17 336,23	17 336,23	34 672,46
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	17 336,23		17 336,23

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

ET DES BUDGETS ANNEXES

13100 - SAINT-REMY — Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	52 665,11		-91 771,09		-39 105,98
Fonctionnement	181 445,23		60 811,31		242 256,54
TOTAL I	**234 110,34**		**-30 959,78**		**203 150,56**
II - Budgets des services à caractère administratif					
13101-LOGTS LOC ET SOCIAUX-ST-REMY					
Investissement	-13 864,68		-1 141,59		-15 006,27
Fonctionnement	14 187,23	13 864,68	25 125,00		25 447,55
Sous-Total	**322,55**	**13 864,68**	**23 983,41**		**10 441,28**
13102-LOT CLOS L'EPINERAIE-ST-REMY					
Investissement			-17 336,23		-17 336,23
Fonctionnement					
Sous-Total			**-17 336,23**		**-17 336,23**
TOTAL II	**322,55**	**13 864,68**	**6 647,18**		**-6 894,95**
III - Budgets des services à					

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve**, à l'unanimité, les comptes de gestion présentés ci-dessus.**

Votes des comptes administratifs 2022 du budget principal de la Commune et des budgets annexes des Logements et Lotissement :

COMMUNE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	776 584,35	G	837 395,66
	Section d'investissement	B	147 933,05	H	56 161,96
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	181 445,23 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	52 665,11 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	924 517,40	= G+H+I+J	1 127 667,96
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	11 806,62	L	15 479,59
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	11 806,62	= K+L	15 479,59
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	776 584,35	= G+I+K	1 018 840,89
	Section d'investissement	= B+D+F	159 739,67	= H+J+L	124 306,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	936 324,02	= G+H+I+J+K+L	1 143 147,55

Les résultats de l'exercice 2022 en section d'investissement font apparaître un déficit de 91 771,09 € et en section de fonctionnement un excédent de 60 811,31 €.

LOGEMENTS

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	33 651,00	G	58 776,00
	Section d'investissement	B	29 806,45	H	28 664,86
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	322,55 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	13 864,68 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	77 322,13	= G+H+I+J	87 763,41
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	33 651,00	= G+I+K	59 098,55
	Section d'investissement	= B+D+F	43 671,13	= H+J+L	28 664,86
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	77 322,13	= G+H+I+J+K+L	87 763,41

Les résultats de l'exercice 2022 en section d'investissement font apparaître un déficit de 1 141,59 € et en section de fonctionnement un excédent de 25 125,00 €.

LOTISSEMENT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	17 336,23	G	17 336,23
	Section d'investissement	B	17 336,23	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	34 672,46	= G+H+I+J	17 336,23
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	17 336,23	= G+I+K	17 336,23
	Section d'investissement	= B+D+F	17 336,23	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	34 672,46	= G+H+I+J+K+L	17 336,23

Les résultats de l'exercice 2022 en section d'investissement font apparaître un déficit de 17 336,23 €.

Monsieur Laurent VERDON, Conseiller délégué en charge des finances, annonce une amélioration par rapport à 2021 concernant l'excédent de fonctionnement pour le budget de la commune. Toutefois, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement reste à tempérer du fait d'un déficit de la section d'investissement.
Néanmoins, en cumulant les différents budgets et les différentes sections, le déficit 2022 global est de 24 312,60 €, dont 17 336,23 € pour les études du lotissement financées par les futures ventes.
A titre de comparaison en 2021, un excédent de 68 925,89 € était constaté mais du fait notamment de la cession de la maison Proust (120 000 €).

Madame le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

Madame Danielle SAVIEUX, Conseillère municipale et doyenne de l'assemblée, demande à l'assemblée d'approuver les Comptes administratifs 2022 de la Commune et des budgets annexes des Logements et du Lotissement présentés ci-dessus.
Après avoir délibéré, les comptes administratifs **sont approuvés, à l'unanimité.**

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 (BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE, BUDGETS ANNEXES LOGEMENTS ET LOTISSEMENT)

COMMUNE

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	52 665,11
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	181 445,23

Soldes d'éxécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	91 771,09
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	60 811,31

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaitre des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	11 806,62
En recettes pour un montant de :	15 479,59

Besoin net de la section d'invetissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	35 433,01

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	35 433,01

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	206 823,53

Il est proposé :
- d'affecter au compte R1068 un montant de 35 433,01 €,

- d'inscrire au compte R002 un excédent de fonctionnement reporté de 206 823,53 €,

- d'inscrire au compte D001 un déficit d'investissement de 39 105,98 €.

LOGEMENTS

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	13 864,68
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	322,55

Soldes d'éxécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	1 141,59
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	25 125,00

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaitre des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'invetissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	15 006,27

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	15 006,27

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	10 441,28

Il est proposé :

- d’affecter au compte R1068 un montant de 15 006,27 €,

- d’inscrire au compte R002 un excédent de fonctionnement reporté de 10 441,28 €,

- d’inscrire au compte D001 un déficit d’investissement de 15 006,27 €.

LOTISSEMENT

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	0,00

Soldes d'éxécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	17 336,23
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	0,00

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaitre des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'invetissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	17 336,23

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	0,00

Il est proposé :

- d'inscrire au compte D001 un déficit d'investissement de 17 336,23 €.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **approuve, à l'unanimité, les affectations de résultats présentées ci-dessus pour le budget principal de la Commune et les budgets annexes des Logements et du Lotissement.**

VOTE DES TAXES

Madame le Maire propose de délibérer pour voter les taux des taxes pour 2023.

Monsieur Laurent VERDON, Conseiller délégué en charge des Finances, présente l'orientation proposée par la Commission finances pour 2022, à savoir poursuite d'une légère hausse de la taxe sur le Foncier Bâti (+ 0,5 points) et proposition d'une augmentation identique pour la taxe habitation pour les résidences secondaires et les logements vacants. Pour la taxe sur le Foncier non bâti, il est proposé de ne pas augmenter.

TAXES	2020	2021	2022	**2023**
TFB (Foncier bâti)	38,53 % + 1	39,53 % +1	40,03 % +0,5	**40,53 %** **+ 0,5**
TFNB (Foncier non bâti)	71,17 %	71,17 %	71,17 %	**71,17 %**
TH (Habitation sur les résidences secondaires et logements vacants)	18,18 %	18,18 %	18,18 %	**18,68 %** **+ 0,5**

Madame le Maire propose de voter les taux des taxes pour 2023 :

- Augmentation de 0,5 points pour le Foncier bâti (TFB) soit **40,53 %**
- Pas d'augmentation pour le Foncier non bâti (TFNB) soit **71,17 %**

- Augmentation de 0,5 ponts pour la Taxe habitation sur les résidences secondaires et logements vacants (TH) soit **18,68 %**

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **approuve, à l'unanimité, les taux de taxes présentés ci-dessus.**
Le produit attendu s'élève à :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux votés	Produits attendus
Taxe foncière bâtie (TF)	833 900	**40,53**	337 980
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	58 800	**71,17**	44 766
Taxe Habitation (TH)	52 114	**18,68**	9 734
			392 480

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 (BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE, BUDGETS ANNEXES LOGEMENTS ET LOTISSEMENT)

Madame le Maire propose de délibérer pour voter les budgets primitifs 2023 Budget principal de la Commune et des budgets annexes Logements et Lotissement).

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A
	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	330 354,00	365 787,01
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	11 806,62	15 479,59
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 39 105,98	(si solde positif) 0,00
=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	381 266,60	381 266,60
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 072 723,13	865 899,60
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 206 823,53
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	1 072 723,13	1 072 723,13
TOTAL DU BUDGET (4)	1 453 989,73	1 453 989,73

Le budget d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 381 286,60 €. Le budget de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 072 723,13 €.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, le budget présenté ci-dessus.**

BUDGET PRIMITIF ANNEXE DES LOGEMENTS

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A
	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	41 941,28	271 947,55
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 15 006,27	(si solde positif) 0,00
=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	56 947,55	271 947,55

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	60 441,28	50 000,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 10 441,28
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	60 441,28	60 441,28

TOTAL DU BUDGET (4)	117 388,83	332 388,83

Le budget d'Investissement est en suréquilibre de 215 000 €, le montant des dépenses s'élève à 56 947,55 € et en recettes à 271 947,55 €.

Le suréquilibre de 215 000 € correspondant au montant de cession de 2 logements.

Le budget de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 60 441,28 €.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, le budget présenté ci-dessus.**

BUDGET PRIMITIF ANNEXE DU LOTISSEMENT

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A
	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	267 129,96	321 493,64
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 17 336,23	(si solde positif) 0,00
=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	284 466,19	321 493,64

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	396 459,61	396 459,61
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	396 459,61	396 459,61

TOTAL DU BUDGET (4)	680 925,80	717 953,25

Pour viser l'équilibre budgétaire, il faudrait vendre les 2/3 des terrains du lotissement.

Le budget d'Investissement est en suréquilibre de 37 027,45 €, le suréquilibre correspondant au montant de la marge. Le montant des dépenses s'élève à 284 466,19 € et en recettes à 321 493,64 €. Le budget de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 396 459,61 €.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, le budget présenté ci-dessus.**

AUTORISATION À OPÉRER DES VIREMENTS DE CRÉDITS DE PAIEMENT DE CHAPITRE À CHAPITRE

Madame le Maire propose à l'assemblée de délibérer pour autoriser à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Au maximum de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section Fonctionnement et Investissement

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **autorise, à l'unanimité, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :**

- **Au maximum de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section Fonctionnement et Investissement.**

PARTICIPATION OPAH 2023/28 (SUBVENTION AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS)

Madame le Maire propose de délibérer pour voter une participation OPAH 2023/2028 (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitation) à hauteur d'un pourcentage du montant des travaux subventionnables.
Il est demandé aux communes de financer une partie de l'amélioration de l'habitat pour les bailleurs privés.
Le soutien financier trinôme : ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), la CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais) et la commune.
L'objet est de soutenir les bailleurs privés dans l'amélioration de leur logement afin de motiver la location des logements dans les communes.
La contribution pourrait être à hauteur de 0%, 5 % ou 0 % au choix, sur la commune, pas de vue relevant de ce schéma : un logement concerné par la commune et par an. C'est l'ANAH qui porte le projet d'amélioration : ce logement doit être « subventionnable », dans ce, les 3 soutiens financiers se cumuleraient :

- ANAH
- CAN
- Commune (0, 5 ou 10 %) Plafond de 4000 € par logement / par an pendant 5 ans

Les locations soumises à ressources, les bailleurs soumis à objectifs.

Madame le maire demande à l'assemblée de procéder au vote :

Qui est favorable à une participation de 0 % ?

- 6 favorables à 0 %

Qui est favorable à une participation de 5 % ?

- 1 favorable à 5 %

Qui s'abstient ?

- 5 abstentions

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **émet les avis suivants : 6 favorables à 0%, 1 favorable à 5 % et 5 abstentions.**
Le montant de la participation sera à 0 %.

DATES :

Réunions d'Adjoints :

- Lundi 03 avril 2023 à 18h30 à la Mairie
- Lundi 17 avril 2023 à 18h30 à la Mairie

Commission Affaires Scolaires :

- Mercredi 29 mars 2023 à 20h30 à la Mairie (Projet éducatif, règlement intérieur, calcul des quotients familiaux …)

Commission Info-com :

- Jeudi 30 mars 2023 à 20h30

Commission Aménagement du Territoire :

- Mardi 25 avril 2023 à 19h30 – Rendez-vous à Vélo à la Mairie

Conseil Municipal des enfants :

- Mercredi 05 avril 2023 à 17h30

Réunion APS : Mercredi 29 mars 2023

QUESTIONS DIVERSES

- **AAP (Arbres et Agriculture en Nouvelle-Aquitaine) :** Niort Agglo a proposé aux exploitants agricole un programme de re plantations d'arbres. Des aides financières peuvent être attribuées. Prévoir une réunion pour présenter ce dispositif aux exploitants de Saint-Rémy et avec la présence du délégué référent du projet de Niort Agglo.

- **Livre Sur Saint-Rémy :** en prévision de réaliser un livre sur Saint-Rémy. Le contenu serait à définir : un livre de photos anciennes avec annotations, un livre qui reprend l'histoire de la commune ou un mixte des deux. L'éditeur de « Gestéditions », monsieur Romain NAUDIN gère l'édition et Madame Claudine BEGUIER-MAGNÉ, autrice se chargerait de la rédaction de ce livre, autour du thème choisi par la commune. (Photos anciennes et histoire de la commune)
- **Conseil d'École : 106 élèves (au lieu de 108)**, Les inscriptions pour la rentrée n'ont pas débuté.

Les Sorties : Cinémas – Musée – Zoo Mervent, sortie vélo à la Garette du 12 au 14 juin, camping en toiles de tente à la Garette. Ekosentia : des plantations à prévoir. Travaux à prévoir : enlever l'armoire dans la salle de motricité et installer un petit meuble dans le dortoir.

- **La boite à livres** a été réalisée par monsieur Jean-Marie SAVIEUX => habillage peint et va être installée devant la médiathèque côté rue.
- **Les « Matapeste »** : Vendredi 23 juin 2023 en spectacle à Saint-Rémy.
- **Le jeu des 7 Merveilles** : du 1er avril au 14 mai : Finale à Saint-Rémy, dimanche 21 Mai : Expo Photos.
- **La secrétaire de Mairie** (départ à la retraite) sera remplacée par madame Fouchier Françoise. Un binôme est prévu pour passation de mission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h20.